

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 juillet 2016

Convocations du 23 juin 2016

Présents : Mmes et MM. GILOT Bernard – CHARLON Emmanuel – GOUGRY Anne-Marie - GUILLOT Michel – JUNCHAT François – ROSIER Marie-Evelyne - SCHMITT Jacques – SÈDE Samerha

Représentés : Mmes et MM. CHICON Slajdana (pouvoir donné à Mme Sède) – DEROUX Jean-Marc (pouvoir donné à M.Charlon) – LEFIEUX Isabelle (pouvoir donné à M.Gilot) - POIRIER Pascal (pouvoir donné à Mme Gougry)

Absent excusé : MM. POITOU Arnaud et PERRET Georges

Secrétaire de séance : M. GUILLOT Michel

La séance est ouverte à 18h30.

En préambule, le Maire souhaite un prompt rétablissement à Georges Perret.et indique que l'ensemble des membres du conseil municipal le soutiennent.

◆ **PMR Ecole et Salle des fêtes**

Les travaux d'accessibilité aux « Personnes à Mobilité Réduite » pour l'école et la salle des fêtes ont été inscrits au budget 2016. M.Guillot et J.Schmitt ont présenté à Madame Carrillon-Couvreur (députée de la Nièvre) les projets et les dossiers qui feront l'objet de demandes de subventions. Madame la députée a annoncé qu'elle soutiendrait les demandes de la commune pour le budget 2017, sur dépôt des formulaires en octobre 2016. Pour rappel, les travaux ne peuvent pas être engagés avant la notification d'attribution des subventions.

◆ **Convention pour la sécurité des engins techniques et bâtiments communaux**

Le Maire rappelle que sa responsabilité est engagée pour les engins de chantier et les bâtiments publics (notamment les installations électriques). Il y a lieu de signer une convention annuelle auprès d'un organisme tiers, afin de vérifier et valider le bon fonctionnement et la sécurité de la mini-pelle, du tracteur, de la mairie, la salle des fêtes, l'atelier, l'église, la poste. Parmi les devis reçus, le Maire propose celui de la Socotec pour une convention globale (1 164 euros par an). Après échange d'arguments, et à l'unanimité, le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour signer cette convention.

◆ **Travaux de voirie Programme 2016-2017**

- L'enveloppe allouée à la commune par la ComCom Loire et Vignoble permet :
 - la réfection et l'aménagement des trottoirs (sur le pont du Mazou côté église, devant l'entrée latérale de l'église),
 - l'installation de bordures rue des Ecoles,
 - le revêtement de la partie restante rue des Sables,
 - le revêtement rue du Mazou.

◆ **Point d'avancement sur les travaux**

- La rénovation intérieure de la mairie aura lieu en octobre.
- Le sablage des grilles du monument aux morts sera effectué par la commune (location de sableuse et compresseur). L'entreprise Auberpin réalisera les peintures.
- Le nouveau mobilier pour la cantine scolaire est installé à la satisfaction de tous les utilisateurs. Le matériel informatique sera installé avant la rentrée de septembre.

- Des travaux sont en cours pour changer les gouttières devant la salle des fêtes et l'école. Un devis de 2 837 euros est accepté à l'unanimité.

◆ **Contrat Rivières**

Le Maire présente le document émis par le pays Bourgogne Nivernaise : *Proposition de projet d'accord de principe pour inscription dans le contrat territorial « Vrille – Nohain – Mazou »*. Le but est de « développer et promouvoir des opérations visant à préserver et améliorer la ressource en eau et les milieux aquatiques » et concerne les bassins versants de six cours d'eau dont le Mazou pour ce qui concerne la commune. Le programme des actions et le coût prévisionnel pour la commune de 18.152 euros s'étale sur cinq ans. Après échange d'arguments et délibération, le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour accepter la proposition, à l'unanimité.

◆ **Enfouissement des réseaux**

La troisième tranche concernera la sortie nord de la route d'Antibes et débutera au printemps 2017. Selon la procédure habituelle, une convention spécifique doit être signée avec l'opérateur Orange. Après explications et délibération, le conseil municipal donne mandat au Maire pour signer les conventions avec Orange.

Pour mémoire, la tranche 2016 actuellement en cours doit s'achever au début de l'automne.

◆ **Rapports Eau et Assainissement**

Les rapports annuels relatifs à 2015 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement élaborés en mairie sont présentés par M. Guillot. Ces documents sont consultables en mairie.

◆ **Questions diverses**

- La subvention pour fin des travaux à l'APC est en cours de validation chez le trésorier ; la demande sera ensuite transmise pour paiement du solde de subvention (16 818 euros).
- Rénovation du monument aux morts : suite à un entretien de Mme Rosier avec les Anciens Combattants de la Charité-sur-Loire, la commune a reçu un chèque de 1.500 euros. Après délibération, le Conseil Municipal donne mandat au Maire à l'unanimité pour encaisser ce don.
- Changement d'horaires d'ouverture à l'APC : par courrier, Madame Coquillat remercie le Maire et les membres du conseil municipal d'avoir accepté sa demande de changement d'horaires.
- Transhumance : le berger et son troupeau arriveront à Mesves le 13 juillet vers midi.
- Facturation d'eau à Eurovia : cette société a prélevé 300 m³ d'eau pour des travaux autoroutiers. Une facture lui sera adressée au tarif en vigueur.
- Future salle polyvalente : Après concertation des membres du Conseil Municipal, il est proposé d'élaborer un questionnaire destiné aux habitants .
- Intersection rue des Sables – rue du Cros des Pierres : la dangerosité a été signalée et sera étudiée lors de la prochaine Commission Travaux.
- Conteneur à verre rue de la Gare : suite à des dépôts incongrus dans ce conteneur, les services techniques de la déchetterie suppriment ce Point d'Apport Volontaire (PAV).
- Route d'Antibes, sortie sud : suite à la rénovation du marquage de la voirie par le département, des lignes blanches discontinues ont été repeintes en continu, empêchant pour certains riverains la facilité d'accès à leur terrain. Le Maire prendra les contacts nécessaires pour un retour à la situation d'origine.

La séance est levée à 20h30.